

Article paru le 26 juin 2013

---

## Déchets chimiques des particuliers : le premier appel d'offres lancé

Le nouvel éco-organisme chargé d'organiser la collecte et le traitement des déchets chimiques des ménages en France, EcoDDS, a lancé son premier appel d'offres qui doit être attribué fin octobre ou début novembre, a-t-il indiqué mercredi.

Cet appel d'offres aux professionnels des déchets a été lancé vendredi et les offres doivent être remises avant le 28 juillet, a précisé EcoDDS (pour "déchets diffus spécifiques") dans un communiqué.

Venant compléter les filières existantes (emballages, déchets électroniques...), il vise à mieux récupérer les produits utilisés pour le bricolage, l'entretien automobile, la décoration, le jardinage, ou encore l'entretien de la maison, qui peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement.

Dans la longue liste des produits concernés, on trouve notamment peintures, vernis, colles, acétone, herbicides et engrais, déboucheurs d'éviers, liquides lave glace ou de refroidissement...

EcoDDS touche de l'argent des producteurs de ces produits, en vertu du modèle de "responsabilité élargie des producteurs", afin de mettre en place des collectes et des traitements spécifiques de ces déchets, qui allaient jusque là dans le meilleur des cas en déchetterie ou vieillissaient sur des étagères.

Les entreprises concernées ont jusqu'au 1er juillet pour régler leurs premiers versements. A quelques jours de l'échéance, environ 350 entreprises sont inscrites.

Cet argent permet ensuite de financer les appels d'offres et les marchés afin d'améliorer progressivement la gestion spécifique de ces déchets.

"Les candidats retenus se verront attribuer les marchés pour une zone définie" afin d'assurer la mise à disposition de bacs de collecte, le ramassage, le tri et le traitement, précise EcoDDS.